

## Document d'information

### DEJEPS spécialité « Perfectionnement Sportif » mention « Tennis » Session 2023/2024

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

#### Titre de la formation et références

Diplôme d'Etat de la jeunesse de l'Education Populaire et du Sport Spécialité  
"Perfectionnement Sportif" Mention « Tennis »

**Diplôme enregistré au RNCP :**

**Code RNCP :**4863

**Niveau :**5 (nomenclature Europe)

**Code NSF :**335 – Animation sportive, culturelle et de loisirs

**Formacode :**15436 – Education sportive / 15418 – Sports de raquettes (15407 – Tennis)

**Code de la fiche ROME la plus proche :** G1204-Education en activités sportives

#### Textes de référence :

Arrêté du 31 décembre 2007 portant création de la mention « tennis » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif », modifié par arrêté du 28 janvier 2019.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000017984181/>

#### Public visé

Profil : Homme ou femme, sportif, pratiquant le tennis et souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités. L'expérience pratique de ces activités est appréciée et nécessaire. Le projet de formation doit s'inscrire dans un projet professionnel axé sur l'utilisation et développement du tennis (et de certaines disciplines associées, par exemple padel, e-sports). La mobilité géographique peut être un plus.

#### Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :

<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

## Prérequis

Il s'agit des Exigences Préalables à l'entrée en formation définies dans l'article 3 de l'arrêté du 31 décembre 2007 portant création de la mention "tennis" du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "perfectionnement tennis" :

- Une attestation de formation aux Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) ou diplôme équivalent
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation
- Une attestation de recensement et/ou certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (PAPD) pour les candidats de nationalité française âgés de moins de 25 ans
- Justifier d'un niveau de jeu équivalent au classement fédéral de 15/2 (attestation de classement → être ou avoir été classée 15/2 au minimum à la date d'entrée en formation ou attestation délivrée par une fédération étrangère ou par la FIT)
- Justifier d'une expérience d'enseignement du tennis d'au moins 90h sur une saison sportive, délivrée par le DTN du tennis ou son représentant. Sont dispensés de cette exigence les titulaires du CQP AMT ou du CQP ET

Sont dispensés des exigences préalables à l'entrée en formation :

Les candidats titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du premier degré option « Tennis »

## Conditions d'accès et délais

- Rendre le dossier d'inscription dûment rempli dans les délais imposés
- Disposer d'un financement (voir section correspondante)
- Satisfaire aux tests propres à l'organisme de formation : Le candidat ayant satisfait aux exigences préalables détaillées ci-dessus doit passer des épreuves de sélection propres à l'organisme de formation :

Nature de l'épreuve	Modalités de passation	Groupes d'évaluateurs
Test écrit	Travail individuel prise de notes et développement d'un sujet de composition <i>Durée : 45 min à 1h</i>	Equipe pédagogique IMSAT
Mise en situation pédagogique	Séance collective à destination d'un public enfant, suivie d'un entretien <i>Séance : 45 min</i> <i>Entretien de 15 min</i>	Equipe pédagogique IMSAT
Démonstration – Evaluation du niveau de jeu	Démonstration des capacités technico tactiques des candidats <i>Durée : 30 min</i>	Equipe pédagogique IMSAT
Entretien de motivation	Présentation du candidat, de son parcours, de son projet professionnel <i>Durée : 30 à 45 min</i>	Equipe pédagogique IMSAT

## Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans l'arrêté du 31 décembre 2007 portant création de la mention "tennis" du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "perfectionnement tennis" et ses annexes.

Si vous êtes déjà titulaire d'une certification dans le champ du sport (BEES, BPJEPS, CQP, etc.), vous disposez peut-être d'une dispense de test(s) et/ ou obtenez de droit une (des) unités capitalisables (UC) constitutives du diplôme visé.

Pour plus d'informations, contactez-nous.

## Objectifs de la formation :

### 1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

#### **Compétences communes à la spécialité « perfectionnement sportif » :**

##### **UC 1 : Concevoir un projet d'action**

- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel
- Formaliser les éléments d'un projet d'action
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action

##### **UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action**

- Animer une équipe de travail
- Promouvoir les actions programmées
- Mettre en œuvre des programmes d'action
- Participer à la démarche qualité

#### **Compétences spécifiques à la spécialité « perfectionnement sportif et à la mention « tennis » :**

##### **UC 3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis**

- Conduire une démarche d'enseignement
- Conduire une démarche d'entraînement
- Conduire des actions de formation
- Maîtriser les éléments technicotactiques du tennis

##### **UC 4 : Encadrer le tennis en sécurité**

- Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers lors de stages, tournées ou déplacements

### 2/ Suites de parcours et les débouchés :

L'entraîneur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention 'perfectionnement sportif' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

Il peut enseigner à tous les publics

Il peut être responsable d'un secteur au sein d'un club (jeunes/adultes/compétition/loisir...)

Il peut être responsable de l'ensemble du secteur sportif d'un club

Il peut poursuivre sa formation en intégrant le DESJEPS Tennis

Il exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat ou bien encore au titre de travailleur indépendant. Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs tels que : Associations affiliées à la Fédération Française de Tennis (FFT) ; autres

associations, académies privées ; Coaching individuels, accompagnement de joueurs ; collectivités locales et territoriales ; villages vacances, chaines et établissements touristiques, etc.

Nous notons aussi, dans certains cas, une évolution vers des formations de niveau de qualification supérieur (par exemple DESJEPS), ou encore une augmentation du portefeuille de compétences avec le passage d'autres diplômes spécifiques (comme les activités de la forme et de la préparation physiques) ou généralistes (comme les activités physiques pour tous).

### Contenus de la formation :

Nos contenus de formation prennent comme base

- Le référentiel professionnel, décliné dans les documents référentiels du ministère chargé des sports)
- Les préconisations fédérales en matière d'orientation pédagogique, relayées par les ligues et les comités départementaux,
- Nos propres analyses, tirées des observations de notre équipe pédagogique.

Chaque unité de formation est repérée par cette dominante et est mise en relation avec l'Unité Capitalisable (UC) de référence. Elle est également l'objet d'une conceptualisation des compétences professionnelles qui y sont abordées soit sous la forme de mise en situation, soit sous la forme de jeu de rôle soit dans le cadre de projets d'activités réels. Ces unités de formations sont imbriquées les unes aux autres en fonction d'une hiérarchisation et d'une antériorisation des objectifs intermédiaires et opérationnels qui la compose.

Ainsi les contenus de formation peuvent être déclinés de la façon suivante :

#### En termes « d'activités professionnelles » :

- Mise en œuvre des actions sportives ou de développement,
- Coordination des actions sportives ou de développement,
- Gestion de son emploi,
- Conduite des actions d'enseignement à tous niveaux (maximum départemental) et pour tous publics
- Conduite des actions d'enseignement pour des pratiquants en situation de handicap : tennis en fauteuil, tennis adapté, autres, ...
- Conduite des actions de développement,
- Suivi de la formation des encadrants placés sous sa responsabilité,
- Encadrement du tennis en sécurité,

#### En termes de modules d'enseignement :

MODULES	MOTS CLES
Module A	Prévention des comportements à risque Gestion en sécurité d'un groupe en déplacement ou en stage
Module B	Conception et conduite en sécurité d'un projet pédagogique, d'un cycle, d'une séance
Module C	Participation au fonctionnement du club : gestion administrative et technique des pratiquants

Module D	Gestion de projet, méthodologie appliquée
Module E	Conduite en sécurité d'un plan d'entraînement et de séances dans le cadre d'une pratique compétitive
Module F	Amélioration des techniques spécifiques, comme par exemple : « Différentes approches pédagogiques du tennis » « Développement des qualités motrices préparatoires » « Fondamentaux techniques » « Facteurs déterminant de l'activité et de la performance » « Formations pratiques, échanges entre pairs » « Méthodologie de l'initiation » « Optimiser les séances »
Autres	Formation de cadres Rappels JAE / JAT Rappels secourisme Notions de nutrition Droit du travail

Notre organisme de formation accorde une grande importance au développement de compétences professionnelles transversales. Ces compétences seront développées tout au long de l'année, de manière linéaire. Sans parler de « module spécifique », nous tenons toutefois à préciser dans ce document que nous souhaitons mettre en avant un certain nombre de priorités pédagogiques comme notamment

- Former le candidat sur ses attitudes et comportements (tant personnels que professionnels) pour s'adapter à un milieu exigeant pendant la formation, et surtout pour préparer le « post-formation »,
- Être très exigeant sur le plan de la ponctualité, de la tenue vestimentaire et du soin porté à la présentation
- Adopter des attitudes d'écoute,
- Faire preuve d'humilité,
- Faire preuve d'intérêt pour tous les temps de la formation, y compris ceux qui ne sont pas rattachés directement au tennis,
- Être un modèle adulte disponible, encourageant
- Utiliser un style coopératif (non-dictateur et désinvolte)
- Accepter les remarques, se réajuster
- Être critique à l'égard de ses comportements et sa pratique professionnelle.

## Moyens et méthodes pédagogiques :

### Site IMSAT- La Garde :

#### Equipements sportifs

- 4 Terrains de tennis couverts
- 5 Terrains de tennis extérieurs
- 1 salle de remise en forme
- 1 terrain de beach-volley
- 4 terrains de football (4vs4) / 5vs5) extérieurs synthétiques
- 1 terrain de football (5vs5 / 6vs6) intérieur

#### Autres équipements et matériels :

- 5 Salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner.
- Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques du sport, du sport/santé, du sport/ performance, de la musculation et des techniques d'entraînement, de la réglementation, etc.
- Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.
- Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session)

### Site IMSAT - Nice :

#### Equipements sportifs

- Équipements de St Augustin (complexe sportif Mercantour) et des Combes terrains de tennis, de padel, espace fitness, ...)

#### Autres équipements et matériels :

- Salles de formation et de réunion, espace de restauration, comptes offices 365.

### Site IMSAT – Mouratoglou Tennis Academy :

#### Equipements sportifs

- Les cours se déroulent au sein de l'académie (terrains de tennis multi-surface, espace musculation, fitness, restauration, hébergements, ...)

#### Autres équipements et matériels :

- Salles de formation et de réunion, espace de restauration, comptes offices 365.

### Sur le plan pédagogique :

Les modalités pédagogiques sont élaborées au regard des textes réglementaires, de leur adaptation à notre contexte, des caractéristiques des publics concernés et des attentes des employeurs du secteur concerné.

Les contenus sont abordés en présentiel de différentes manières, reposant sur des méthodes actives et participatives en alternant cours théoriques et pratiques : mises en situation, jeux de rôle, études de cas, ...

Nous souhaitons ainsi préserver l'attention des publics, hiérarchiser la progression des niveaux de compétence, proposer une formation en adéquation avec la pratique du terrain, développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences professionnelles.

Ainsi nous utilisons

- La pédagogie par objectifs, visant à cibler les différentes capacités à atteindre par les stagiaires au niveau de leurs savoirs, savoir-faire, ... en fonction des capacités de chacun. Cette organisation peut être dérivée à des travaux en sous-groupe et va jusqu'à l'individualisation
- L'organisation modulaire massée permettant de regrouper des modules de formation sous forme de séquence-projet.

### Qualité des intervenants

**La formation est co-organisée avec la ligue PACA de Tennis.**

Une équipe d'intervenants professionnels du tennis et qualifiés dans le champ d'activité depuis plus de 2 ans, titulaires du DEJEPS Tennis et/ou du DESJEPS Tennis (ou équivalents)

### Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

La formation DEJEPS TENNIS est proposée sur 3 sites de formation :

	LA GARDE (83)	NICE (06)	BIOT (06)
<b>Adresse</b>	IMSAT Campus de la Tourrache Avenue Arago 83130 LA GARDE	IMSAT – Tennis club des Combes. Boulevard du Mercantour 06200 Nice	Mouratoglou Tennis Academy  3550 Rte des Dolines, 06410 BIOT
<b>Référent pédagogique</b>	BERTH Guillaume (ligue PACA) / CALABRESE Stéphane (IMSAT)		

### 2/ Dates et volumes horaires :

	LA GARDE (83)	NICE (06)	BIOT (06)
<b>Dates de TEP</b>	26/06/2023 24/08/2023	24/08/2023 25/08/2023	Nous contacter
<b>Date de début</b>	04/09/2023	04/09/2023	
<b>Date de fin</b>	30/06/2024	30/06/2024	
<b>Volume horaire total (OF + ALTERNANCE)</b>	1505 h	1505 h	
<b>Volume horaire en OF</b>	707	700	
<b>Volume horaire en alternance (ENT)</b>	798	805	
<b>Durée hebdomadaire</b>	35h	35h	

### 3/ Nombre de stagiaires :

La formation est en cours d'habilitation pour un effectif de 8 à 20 stagiaires par groupe

#### **4/ Organisation de la formation :**

Sous réserve de conditions sanitaires autres, il s'agit d'une formation présentielle (possibilité de suivi individualisé de cours en distanciel)

Par défaut, le.la candidat.e doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Cas des parcours partiels : suite aux épreuves de positionnement organisées par le centre de formation, le.la candidat.e peut bénéficier d'un aménagement de son parcours de formation.

Certains diplômes donnent droit à des équivalences et/ou dispenses d'épreuves.

Modalités de mise en œuvre de ces positionnements (protocoles, épreuves, dates) : nous contacter

**Planning de la formation intégrale : Sur demande à [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)**

#### **5/ Ruban Pédagogique :**

Notre programmation prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées : la progressivité des apprentissages se traduit par l'augmentation des niveaux de difficulté et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquis liés à l'expérience professionnelle en entreprise.

Pour atteindre ces objectifs, nous structurons notre programmation pédagogique autour de 4 étapes de formation. Certains apprentissages, considérés comme « cœur de métier », seront animés de manière linéaire, tout au long de la formation. C'est le cas notamment de l'enseignement en école de tennis.

##### **1<sup>ère</sup> étape :**

Cette étape vise en priorité les savoirs "fondamentaux" et certains savoirs faire démontrés par l'équipe pédagogique concernant tous les modules de formation.

A ce stade, les stagiaires seront dans une logique "d'information et d'utilisation" des savoirs. La majeure partie des mises en situations est organisée avec des tâches simples. Des temps d'amélioration de pratique personnelle sont également planifiés.

Cette étape poursuit en outre les objectifs liés à la prévention et à la sécurité (morale et physique) et doit permettre de sensibiliser le stagiaire dans ces domaines, lors de toutes ses conduites professionnelles : observations, analyses de situations, adaptations, ainsi que les bases des techniques de communication. Nous souhaitons également aborder certaines connaissances liées au fonctionnement des pratiquants qui nous semblent indispensables pour une meilleure mise en sécurité. Les liens avec les structures de stages se mettent en place, les réunions d'harmonisation sont organisées et les temps d'échanges aussi nombreux que possible.

##### **2<sup>ème</sup> étape :**

Cette étape est une évolution de l'étape précédente : les compétences développées sont les mêmes, mais avec un niveau de technicité plus important, plus d'autonomie du stagiaire dans le choix de ses méthodes pédagogiques. Cette étape vise également l'acquisition de savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire permettant l'analyse de contextes et de situations ainsi que la conception pédagogique à différents plans (projets, séances, méthodes, démarches, outils...). Le niveau de production est plus important, les situations pédagogiques sont plus ouvertes (situations pédagogiques à base de double tâche, groupe de pratiquants de niveau hétérogène, ...). Les connaissances (sciences humaines,



biologiques, réglementaires, ...) sont plus poussées. A ce stade, l'apprenant est dans une transition de son rapport au savoir : il passe du stade "utilisation des compétences" vers "assimilation des compétences". La maîtrise "guidée" de l'ensemble des compétences est attendue à l'issue de cette étape de formation. L'utilisation de différents outils pédagogiques (comme les analyses vidéo, les auto confrontations, ...) est très fréquente. Les analyses des conduites pros réalisées en structure d'alternance rythment les séquences de formation : les bénéfices que le stagiaire retire de sa formation doivent être perceptibles en alternance. La collaboration avec le tuteur est le maillon essentiel de la progression.

### **3<sup>ème</sup> étape :**

A l'étape 3, le stagiaire est dans une phase très importante en termes d'assimilation de son savoir-faire. Cette période est celle des mises en situations pédagogiques complexes. Ils sont beaucoup plus autonomes dans la réalisation des tâches qui leur sont proposées, le niveau d'exigence est beaucoup plus poussé (en termes d'analyse, de justesse de correction, de programmation des apprentissages, d'étayage théorique quant aux choix opérés, ...). Lors de cette étape, les formateurs ciblent le perfectionnement et l'approfondissement des savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire spécifiques aux activités de la natation. L'ensemble des concepts est maîtrisé, les capacités d'adaptation sont poussées. Certaines séquences de formation "entre pairs" sont d'ailleurs proposées. Les situations pédagogiques proposées sont très variées. C'est l'étape de formation la plus longue, avec en particulier une phase en entreprise très longue. Les conditions d'apprentissage sont optimisées par le lien entre l'équipe de formation et le tuteur en entreprise. Cette étape va logiquement déboucher sur la période des examens et des certifications.

### **4<sup>ème</sup> étape :**

Dernière étape de la formation, c'est une phase de consolidation qui poursuit différents objectifs :

- préparation des rattrapages (éventuels),
- contenus de formation "périphériques" : PNL, nutrition, statuts d'emplois, aide à la création d'entreprise
- préparer la transition entre la fin de la formation et l'insertion professionnelle, aussi rapide et durable que possible.

### **6/ Individualisation de la formation :**

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences

## Suivi et évaluation de la formation

### 1/ Suivi des stagiaires :

- Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- Un référent a également la charge du suivi de l'alternance.
- Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère des Sports et du label qualité
- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale est mise à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus

### 2/ Processus de certification :

Evaluation	Période de référence	Lieu	Jury	Résumé du protocole
EPMSP	Cf. planning	IMSAT	2 évaluateurs membres de l'équipe pédagogique et qualifiés dans les activités évaluées	* Une épreuve pédagogique de 40 min * suivie d'un entretien de 30 min * suivi d'une démonstration technique de 30min
UC1 UC2	Cf. planning	IMSAT	Experts liste régionale DRAJES	Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT * Présentation orale de 20 min d'une expérience de conception - mise en œuvre –évaluation d'un projet avec support de présentation type PowerPoint * Entretien de 40 min
UC3 Modalité A	Cf. planning	IMSAT	Experts liste régionale DRAJES	1/ Conception d'un document numérique de 30min 2/ Démarche d'enseignement collectif de 60min maxi suivie d'un entretien de 15 à 30min 3/ Démarche de formation de cadres de 10min maxi
UC3 Modalité B	Cf. planning	Centre de Ligue	Experts liste régionale DRAJES	1/ Conception d'un document numérique de 15min

		AIX en Pce		2/ Démarche d'enseignement individuel de 60min maxi suivie d'un entretien de 15 à 30min
UC4	Cf. planning	Centre de Ligue AIX en Pce	Formateurs + Evalueurs certifiés	Entretien de 30min

### Coût de la formation

**Aucun frais** d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)  
De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)

Diplôme		DEJEPS TENNIS	
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire	
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT	
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT	
Pôle Emploi	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>	
Région SUD	NON	//	
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>	
Financement personnel	OUI	6000€* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>	

### Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

#### La valeur ajoutée de l'IMSAT



L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections

<http://www.imsat.co/prepasat/> - <http://www.imsat.co/sinscrire-a-des-tes-blancs/>

### Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Pourcentage
<b>Taux de satisfaction</b> <i>Session(s) 2021/2022</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%
<b>Taux d'abandon</b> <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb abandons / nb entrants	0%
<b>Taux de rupture de contrat d'apprentissage</b> <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb entrants / nb ruptures	3%
<b>Taux de réussite</b> <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb de diplômés/ nb de candidats présentés aux certifications	47%
<b>Taux de poursuite d'études</b> <i>Session(s) 2020/2021</i>	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	0%
<b>Taux d'insertion professionnelle</b> <i>Session(s) 2020/2021</i>	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	95%

### Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

- ...Participer à l'une de nos réunions d'information collective
- ...Vous préparer aux tests de sélections
- ... Recevoir un dossier d'inscription
- ... Nous poser une question

Consulter [www.imsat.co](http://www.imsat.co) ou écrivez-vous sur [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)

Personne à contacter : Stéphane CALABRESE – [s.calabrese@upv.org](mailto:s.calabrese@upv.org) – 06 13 45 83 58  
IMSAT -04 94 75 24 15 - [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)

**Date de mise à jour du présent document d'information : Novembre 2022**